80e Année. -- N° 60. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES VENDREDI 1er MARS 1935.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing
Hebdomadaire — Illustré —
Six pages d'actualité — de contes — et deux feuilletons — intéressants.
20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00. Autres départements..... — 23.00; — 43.00; — 80.00. Belgique..... — 25.00; — 48.00; — 90.00. Union Postale: Tarif A.... — 35.00; — 70.00; — 140.00. — Tarif B.... — 50.00; — 100.00; — 200.00.

RÉDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53, 327.54. TOURCOING..... 22, rue Carnot. Tél. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51. PARIS..... 26, Boulevard Poissonnière. Tél. Provence 77.94.
ANNONCES..... MOUSCRON..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
CHÈQUES POSTAUX 57 LILLE

COLOMBOPHILES ROUBAISIENS
N'oubliez pas que vous trouverez toujours
TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES
Dentaires, Sulfates, Pinkatch, Sacs, Bagues, etc..., à la
PHARMie DU PROGRÈS
108, Grande-Rue — ROUBAIX —

BILLET PARISIEN

Une manœuvre socialiste contre le vote des femmes

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 28 février (Minuit).

Le groupe socialiste de la Chambre a pris, jeudi matin, une décision qui ne trompera personne. Par 18 voix contre 14, il a décidé de repousser la demande de discussion immédiate de la proposition de loi Henry Paté tendant à accorder l'éligibilité et l'électorat aux femmes pour les élections municipales.

Les socialistes ont inscrit le vote des femmes dans leur programme ; leurs congrès se sont prononcés les uns après les autres en faveur de cette conquête décisive du féminisme ; que signifie donc leur attitude présente, sinon que, au moment de passer aux actes, les députés socialistes se retrouvent cartellistes avant tout et qu'ils redoutent, au fond, le suffrage des femmes comme ils redoutent toute innovation susceptible de rompre avec des habitudes et des pratiques chères à leur esprit de politiciens ?

Quand les congrès socialistes réclamaient le vote des femmes, c'était par obéissance aux formules de la IIme Internationale et aussi pour se donner les apparences de l'audace. Mais, les congrès proposent et les politiciens disposent. Or, les politiciens socialistes ont sujet de croire que les femmes abordant les problèmes politiques sans parti pris, n'auront pas de raisons particulières de féliciter le Cartel des gauches pour la façon dont il a compris la gestion des affaires publiques.

Certes, il est permis de penser ce qu'on voudra du vote des femmes. Le pour et le contre, en pareil cas, peuvent être opposés avec une force égale d'arguments ; mais, ce qui n'est guère permis, c'est de dissimuler son opinion sous de vains prétextes et de se dire partisan du vote des femmes tout en travaillant à combattre la réforme. C'est pourtant ce qu'a fait le groupe socialiste, qui repousse la discussion du projet en prétextant l'impossibilité de le faire voter à temps.

Cet argument lui-même aurait peut-être quelque poids si l'on ne savait qu'au cours de la discussion au sein du groupe socialiste, les vraies raisons de son hostilité au projet Henry Paté ont été mises pleinement en lumière. Les socialistes n'ont pas voulu se séparer sur ce point des radicaux-socialistes et ils ont, en outre, estimé qu'avant cette réforme, devaient être votés certains projets démagogiques tels que celui qui tend à la dissolution des ligues qu'ils appellent « fascistes ».

On ne saurait mieux souligner le souci constant qu'ont les socialistes de ramener les plus graves problèmes à des considérations mesquines de convenances de parti. Oui ou non, est-il souhaitable que les femmes prennent leur part à la vie publique ? Là est la vraie question ; c'est l'escamoter que la réduire à une affaire de procédure parlementaire. Et les socialistes, qui se croient volontiers, des réformateurs, montrent en l'occurrence qu'ils n'ont même pas encore pris conscience du grand besoin de rénovation qui anime le pays.

R...

Le bandit corse Spada s'accuse d'un crime pour lequel deux hommes furent condamnés au bagne

Bastia, 28 février. — Le bandit Spada vient de s'accuser d'avoir assassiné, en 1927, à Valledimezzano, le nommé Bianchetti.

Or, deux hommes, les frères Leca, de cette localité, furent condamnés par la Cour d'assises de la Corse, pour ce crime, à dix et huit ans de travaux forcés. Ils n'avouèrent, d'ailleurs, jamais et n'ont cessé de proclamer leur innocence.

La Banque de France va émettre bientôt de nouveaux billets

Paris, 28 février. — Dès le 5 mars prochain, la Banque de France va mettre un nouveau billet de 50 fr. en circulation. Sa taille sera celle des billets de 10 fr. qu'on connut pendant la guerre. Il sera imprimé comme ses prédécesseurs sur le même inimitable papier et en quatre couleurs.

Au recto, à gauche, une tête de jeune femme coiffée du bonnet phrygien et d'une guirlande de feuilles d'olivier, de blé et de grappes de raisin ; à droite, en transparence, la tête de Flore, dans le coin supérieur la valeur du billet et, comme fond, un paysage inspiré du parc de Versailles. Au verso, à gauche, la coupe d'abondance avec le texte sur la répression de la contrefaçon et, à droite, Mercure tenant son caducée sur un paysage de montagne.

La Banque de France a mis à l'étude un nouveau billet de 100 fr. et songe à remplacer également d'ici un an ou deux les coupures de 500 et 1.000 fr. Les dimensions de ces billets augmenteront selon leur valeur tout en restant d'un format commode pour les comptables.

Disons enfin que les prochaines coupures de 50, 100, 500 et 1.000 fr. auront une couleur distincte par la prédominance d'une des quatre teintes de base.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE :

HAROLD LLOYD *et sa femme ont célébré le douzième anniversaire de leur mariage. Cette photo, prise le jour de cet anniversaire, restitue à Harold Lloyd sa véritable physionomie. Harold Lloyd ne porte des lunettes qu'au studio.*

Un vapeur britannique aurait sombré avec vingt-neuf hommes dans l'Atlantique

Londres, 28 février. — A la suite de la réception à New-York, de nombreux radiogrammes, on est fondé à croire que le vapeur britannique *Blairgowrie*, de 3.259 tonneaux, a coulé au milieu de l'Atlantique avec ses vingt-neuf hommes d'équipage.

Les signaux de détresse du navire avaient été captés par l'*Europa*, l'*American Banker* et le *Blommeradjk*, qui s'étaient portés à son secours.

Les trois paquebots sont arrivés sur les lieux fixés par les messages S.O.S., mais n'ont pas trouvé trace du navire en détresse, bien qu'ils soient restés dans les parages jusqu'au petit jour.

Après 74 ans de mariage, deux nonagénaires meurent à deux heures d'intervalle

Besançon, 28 février. — Mariés depuis 74 ans, M. et Mme Munier, âgés respectivement de 93 et 92 ans, vivaient heureux à Trevillers, quand lundi, le mari fut emporté en quelques heures par un mal foudroyant. Sa compagne, écrasée par la douleur, mourait deux heures plus tard.

Une promenade à dos d'autruche

Sur une plage de la Floride, la grande mode est de se promener à dos d'autruche
VOICI UNE HIVERNANTE ET SA MONTURE (Mond. Photo-Presse.)

Un nouvel échange de vues franco-britannique à l'occasion d'un voyage de Sir John Simon à Paris

Le Bourget, 28 février. — Sir John Simon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, est arrivé au Bourget à 11 h. 55, venant de Londres à bord du quadrimoteur anglais du service régulier.

L'entrevue Laval-Simon

Commencé vers 13 h., à la faveur du déjeuner intime offert aux deux ministres des Affaires étrangères par Sir George Clerck, ambassadeur de Grande-Bretagne, l'échange de vues de Sir John Simon et de M. Pierre Laval a duré plus de deux heures.

Aucune conversation politique nouvelle n'aura lieu entre les deux hommes d'Etat, qui se retrouveront cependant, le soir, au dîner des organisateurs de la conférence que doit prononcer, à 21 h., le secrétaire d'Etat au Foreign Office.

C'est pour cette dernière manifestation prévue, depuis longtemps, que Sir John Simon se trouvait jeudi à Paris. Mais lui-même, comme M. Pierre Laval, ont voulu mettre à profit cette occasion pour avoir un échange de vues amical sur l'ensemble des questions que soulève la déclaration franco-britannique du 3 février, dont le secrétaire d'Etat au Foreign Office aura à conférer avec les dirigeants allemands à la fin de la semaine prochaine à Berlin.

C'est en raison de cette importante visite diplomatique du chef de la politique extérieure anglaise, que l'entrevue revêtait une certaine portée, car les Gouvernements de Londres et de Paris ayant le 3 février arrêté une position commune, n'ont jamais, depuis lors, montré la moindre variation quant au fond des propositions dont ils avaient pris l'égale responsabilité.

(*Lire la suite page 2.*)

Le mauvais temps en Angleterre

Ce n'est pas seulement en France que le mauvais temps fait des siennes; l'Angleterre n'est pas épargnée non plus. Une violente tempête s'est abattue ces jours-ci sur le Northumberland, en causant de grands dégâts.
VOICI UN OUVRIER RÉPARANT UNE LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE DONT LES FILS ONT ÉTÉ ARRACHÉS SUR ENVIRON CINQ CENTS MÈTRES (Ph. Keystone.)

Coup sur coup, au col du Mont-Cenis, deux avalanches ensevelissent cinq soldats et deux de leurs sauveteurs sous douze à quinze mètres de neige

Lyon, 28 février. — Depuis plusieurs jours et en raison des chutes de neige récentes, toutes les sorties en montagne avaient été interdites par l'autorité militaire.

La nécessité d'évacuer d'urgence un malade du poste avancé de la Thurra, aux environs de Modane, avait imposé cependant, l'envoi de Lans-le-Bourg, d'un petit détachement de quelques chasseurs alpins munis d'un traîneau pour effectuer cette évacuation.

En cours de route, le groupe a été surpris par une avalanche descendue brusquement du sommet de la Thurra.

Des équipes de secours militaires et civiles sont parties immédiatement de Modane et de Lans-le-Bourg munies du matériel nécessaire.

Les autorités militaires se sont rendues tout de suite sur les lieux de l'accident.

Voici comment celui-ci s'est produit :

Un groupe de militaires en ski se trouvait dans les parages du fort de la Thurra, voisin du col du Mont-Cenis, à la frontière d'Italie, lorsqu'il a été surpris par une avalanche, jeudi matin, à 9 h.

Huit soldats se sont trouvés ensevelis ; les secours furent organisés immédiatement et bientôt on parvenait à en sauver trois ; il en restait cinq ensevelis sous une couche de 12 à 15 mètres de neige.

Sitôt l'alerte donnée à Lans-le-Bourg, par une estafette, tous les soldats de la caserne du 13e B.C.A., la majeure partie des populations de Lans-le-Bourg et de Termignon, se rendaient sur les lieux, avec des pelles et des pioches pour tenter de dégager les corps.

D'autre part, une importante colonne du 99e R.I. de Modane, accourait et prenait le chemin de la montagne.

Malheureusement elle fut surprise par une avalanche, à 14 h., au col de Sollières et un sous-officier et un soldat furent ensevelis.

Les autorités de la région furent avisées et aussitôt M. le Sous-Préfet de St-Jean-de-Maurienne se rendait sur les lieux.

On ne peut avoir que difficilement des renseignements sur les opérations de sauvetage, car les avalanches ont coupé les lignes téléphoniques.

La nuit obligera-t-elle les sauveteurs à abandonner jusqu'au matin, les infortunées victimes de la neige ? C'est à craindre, car le temps couvert est très favorable aux avalanches, qui pourraient faire d'autres victimes.

Les familles des victimes ne seront avisées qu'avec tous les ménagements que lorsqu'on aura acquis la certitude qu'il n'y a plus d'espoir de les sauver.

Ces deux tragiques accidents ont causé la plus vive émotion dans la région.

UN AUTOMOBILISTE QUI L'ÉCHAPPE BELLE...

Le lieutenant-colonel Poupart, commandant le 67me régiment d'infanterie à Soissons, venait de descendre de sa voiture quand, sous la violence du vent, un arbre énorme dégringola sur le véhicule, l'écrasant complètement, comme on le voit sur notre photogravure. (Ph. France-Presse.)

LE PROCÈS MARIANI EST TERMINÉ

Mais on ne connaîtra que le 9 mars le sort réservé à l'ex-policier et à sa bande

Les derniers efforts de la défense se sont multipliés à l'audience de jeudi

Voici donc terminés les débats du procès Mariani. Au cours de ces quatre journées particulièrement chargées, nos lecteurs ont pu suivre, fidèlement relatés dans notre journal, les aspects divers des audiences du Tribunal correctionnel de Lille.

Tout d'abord les menus péchés — menus proportionnellement à l'affaire des timbres — que sont les coups de poing portés aux chauffeurs Derancy et Moreau, l'escroquerie au préjudice du trop confiant bookmaker Roellandt, la tentative de chantage auprès de M. Crozat, inspecteur d'une compagnie d'assurance-capitalisation.

Evidemment, ces premiers coups portés à celui qui se vantait d'être un grand policier, méritent d'être accusés. Car ils dépeignent déjà l'individu contre qui d'ailleurs, si tant de gens équivoques n'avaient eu intérêt à être discrets, bien d'autres inculpations eussent sans doute pu être retenues.

Mais, c'est véritablement dans l'étonnant trafic des timbres fiscaux qu'apparaissent presque en pleine lumière — car hélas ! tout un côté reste dans l'ombre : qui les a volés, centralisés, remis à la bande ? — les agissements curieux des quatre Corses et de leur créature, Freddy Leroux.

Un fait est certain. En dépit des maladresses accidentelles d'un Mariani ou d'un Mantei à l'audience — « Je voulais passer devant le procureur » a dit le premier ; « Dans un an Mariani sera coffré » a dit le second — personne des cinq acolytes ne clamera la vérité ; aucun ne vendra l'autre ; pas un seul n'avouera qu'il sait d'où proviennent les timbres ou qu'il connaît le grand chef qui distribue le « travail ».

C'est la loi du milieu ; bien pis, la loi d'hommes du même sang, de Corses qui « se tiennent les coudes » comme l'un d'eux n'aura aucune honte à le dire en face du Tribunal.

Mariani et son cousin Pierre ; Mantei, Casanova et Freddy Leroux — mais que sait-il, lui, qui fut leur jouet ? — peuvent aller en paix, si on ose dire, croupir pendant quelques années dans quelque geôle..... aucune balle, aucune lame ne les attendent à la sortie.

Qu'on nous pardonne d'user de termes qui ne peuvent s'appliquer qu'à eux et aux gens de leur monde... ils ont été « réguliers » et aux yeux des leurs ils n'ont pas démérité.

M. LE FRIEC
président du tribunal

Quant aux honnêtes gens, leur mépris les condamnera. Ce sera cette « peine morale » à laquelle faisait allusion M. le procureur de la République Robin.

Mais la bande du policier félon s'en soucie-t-elle ?

Aucun de ses membres ne parle le langage d'un honnête homme..... On a pu voir Mariani rectifier le nombre de ses enfants demeurés en Corse avec sa femme et... s'entretenir sans vergogne avec son amie pendant les suspensions d'audience ; les amies de Rossi, Casanova et Leroux assister patiemment aux débats et saluer d'un regard tendre ou d'un mot d'encouragement ces inculpés...

On cherche en vain à atténuer de quelque façon — peut-être faudrait-il faire appel à on ne sait quelle conception spéciale de l'honneur ! — la mentalité et les fautes de ces individus.

On n'y parvient pas. Où qu'on se tourne, on se heurte à une immoralité, à une perversion de sentiments qui déroutent.....

La pathétique défense de Freddy Leroux

La dernière audience du procès Mariani s'est ouverte jeudi matin, vers 9 h. 15. Ce n'est plus la grande affluence de la veille. Les spectateurs n'assisteront plus aux passes d'armes qui ont pu opposer les avocats les uns aux autres ou qui ont émoustillé les inculpés. Et c'est pourquoi les plaidoiries de cette dernière journée ne les ont pas attirés.

Quand l'audience s'ouvrit, il y avait déjà une demi-heure que Mariani et ses amis avaient été amenés dans la salle par les gendarmes vigilants qui pendant ces quatre journées les encadrèrent.

Me Jean-Charles Legrand n'est plus là, non plus que Me Guyonnet. Le premier est parti rejoindre Dunikowski, le « fabricant d'or » ; le second est appelé à Paris.

Me Noiret, du barreau de Lille, est assis au banc de la défense, derrière Rossi.

C'est Me Boyer-Chammard fils, qui avec une belle éloquence défend Freddy Leroux.

Il dépeint le très digne milieu familial dans lequel ce malheureux a été élevé et qui jouit d'une grande considération.

Cette famille compte neuf enfants et elle attend avec anxiété le verdict.

Le défenseur, avec une admirable énergie s'efforce de démontrer que Leroux n'a été qu'un instrument entre les mains de Mariani et qu'il a subi la redoutable influence de ce dernier. Pour lui complaire, il s'est fait indicateur de police et s'est même fait inscrire à la section communiste d'Halluin pour l'éclairer.....

Leroux est ému pendant cette plaidoirie. C'est bien la pauvre épave trop facilement conduite par des mains perverses.

Pour lui, Me Boyer-Chammard soulignant sa franchise au cours des débats,

Me KAH

réclame la plus grande indulgence et même le sursis.

Casanova doit être acquitté plaide Me Kah

Avec non moins de talent, Me Kah prétend tout d'abord qu'on a exagérément « gonflé » l'affaire qui survient au moment où le discrédit est jeté sur certains membres influents de la police.

Il évoque le passé de Casanova, blessé de guerre, réformé à 50 % ; ce dernier, suivant les attestations de ses compatriotes n'est pas un malhonnête homme. Que fut son rôle dans l'affaire, auprès d'un Rossi ? C'est ce dernier le grand coupable, le porteur de timbres.

Casanova, on l'a bien vu, a joué un rôle effacé que les débats mêmes n'ont pu préciser !

Alors ! ne mérite-t-il pas l'acquittement ?

Casanova écoute placidement sa défense. En fait, il faut l'avouer, pendant le procès, il a pu facilement tirer son épingle du jeu. Il est vrai que son avocat l'y a aidé.....

Me Royer plaide la bonne foi de Pierre Mariani et Mantei

Quelle part restait-il à Me Royer ? Celle de plaider après d'aussi beaux morceaux d'éloquence, l'innocence de Pierre Mariani et de Mantei ! Et c'est ce qu'il fit, avec d'ailleurs les meilleurs arguments qu'il pût utiliser.

Il précise bien qu'il préférait la Cour d'assises. D'ailleurs ses clients n'ont-ils pas d'excellentes notes partout où ils sont passés ?

Ils ont cru aider une affaire policière menée par Paul Mariani. Ils sont naïfs et crédules, mais leur bonne foi est entière.

C'est pourquoi, pour eux, Me Royer réclame l'acquittement.

Il est un peu plus de midi et l'audience va être levée.

Décidément, on ne saura rien...

Décidément, on ne saura [illegible] donné les timbres à Rossi.

En effet, le président [illegible] :

— Les inculpés [illegible]

Personne ne dit mot, seul Rossi [illegible] Je confirme [illegible]

La prévention [illegible]

— Condamné [illegible]

DEPUIS MINUIT, LA SARRE EST REDEVENUE ALLEMANDE

Sarrebruck, 28 février. — Conformément à la décision du Conseil de la Société des Nations, en date du 17 janvier dernier, le territoire de la Sarre, après avoir été placé pendant quinze ans sous la souveraineté de la Société des Nations, sera officiellement réintégré dans le cadre de l'Administration allemande aujourd'hui 1er mars.

Cette date du 1er mars marquera donc, aux yeux des dirigeants du IIIe Reich et de l'Allemagne hitlérienne tout entière, la consécration solennelle devant le monde entier, de la victoire remportée par le Reich, le 13 janvier.

A cette occasion, à Sarrebruck même et dans tout le territoire, des fêtes se dérouleront pendant deux jours sur un plan grandiose.

Environ 155 trains spéciaux ont amené hier et amèneront aujourd'hui à Sarrebruck 60.000 personnes environ.

Au Service de presse du Front allemand, on escompte qu'une foule d'environ 300.000 personnes assistera devant le Palais de la Commission de gouvernement de la Sarre, à la « manifestation solennelle en l'honneur de la libération du territoire ».

A 18 h., jeudi soir, le drapeau français flottait encore au-dessus de l'entrée du bâtiment ayant abrité l'administration des mines domaniales de la Sarre, tandis que la foule de plus en plus nombreuse s'assemblait sur la place et que les drapeaux et les oriflammes à croix gammée se groupaient en masse.

Les couleurs françaises ont été amenées, à 18 h. 20.

La cérémonie a duré deux minutes à peine.

Au moment où le drapeau et sa hampe ont été enlevés, un long remous s'est produit dans la foule toujours plus dense. Des cris de « Heil » et des bras tendus à la romaine ont accueilli la disparition de l'emblème national français.

Puis la foule s'est dispersée dans le calme.

Le dernier symbole de la présence pendant quinze années, sur le territoire de la Sarre, des représentants de la France, à côté de ceux de la Sociétés des Nations, avait disparu.

(Ph. H.T.T.)

A l'occasion des fêtes qui vont se dérouler pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, des trains spéciaux ont quitté Berlin pour Sarrebrück.
VOICI DES VOYAGEURS QUI MANIFESTENT LEUR JOIE AU DÉPART